

LISTE DES DELIBERATIONS
DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JUIN 2024

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT

- Délibération n°2024023 examinée le 27/06/2024 – **Modification statutaire : transfert de la compétence supplémentaire « gendarmerie » au territoire de la commune de Nonancourt**
Approuvée à l'unanimité

- Délibération n°2024024 examinée le 27/06/2024 – **Affectation du résultat 2023 : Annule et remplace la délibération n°2024017**

Monsieur le Maire explique que suite à une erreur comptable, un mandat d'une valeur de 131,50 euros doit être ajouté dans les dépenses 2023.

Il s'agit de l'achat de livres pour l'école.

Monsieur le Maire rectifie donc les résultats de l'exercice 2023 comme suit :

section de fonctionnement

Dépenses 2023 : 366 575,37 €

Recettes 2023 : 454 209,63 €

Résultat : 87 765,76 €

Résultat 2022 : 284 244,35 €

TOTAL 2023 : 371 878,61 €

Monsieur le Maire propose d'affecter ce résultat comme suit : R002 371 878,61 €

Approuvée à l'unanimité

- Délibération n°2024025 examinée le 27/06/2024 – **Décision Modificative n°1 : Régularisation de l'affectation du résultat**
Approuvée à l'unanimité

- Délibération n°2024026 examinée le 27/06/2024 – **Modification du temps hebdomadaire de travail pour le poste de cantinière**
L'heure de ménage de la mairie incombant au poste de cantinière est supprimée.
Le temps de travail hebdomadaire passe de 14h30 à 13h30.
Approuvée à l'unanimité

- Délibération n°2024027 examinée le 27/06/2024 – **Inscription de chemins de randonnée au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) d'Eure-et-Loir**
Approuvée à l'unanimité

- Délibération n°2024028 examinée le 27/06/2024 – **Demande de Fonds de Concours pour la rénovation de la salle polyvalente**
Approuvée à l'unanimité

- Délibération n°2024029 examinée le 27/06/2024 – **Participation financière aux manifestations du Comité des Fêtes**

Prise en charge financière de la location de barnums pour la fête communale du 21 septembre prochain.

Approuvée à l'unanimité

- Délibération n°2024030 examinée le 27/06/2024 – **Décision Modificative n°2 : FNGIR**

Les crédits prévus au chapitre 014 concernant le paiement du FNGIR sont insuffisants.

Montant total du FNGIR 39 156 €.

Monsieur le Maire propose la modification suivante :

-Section de fonctionnement - Dépenses

Article 739221,

Chapitre 014 (atténuation de produits) + 156 €

-Section de fonctionnement - Recettes

Article 615232 + 156 €

Approuvée à l'unanimité

- Délibération n°2024031 examinée le 27/06/2024 – **Achat d'une débroussailleuse**

La débroussailleuse étant en réparation, il est nécessaire de pouvoir pallier au manque de matériel. Plusieurs devis sont présentés. Un essai de débroussailleuse à dos sera effectué par les employés communaux afin de décider quel type d'achat correspondrait à leurs besoins.

Approuvée à l'unanimité

Pour copie conforme,

le 05 juillet 2024

Le Maire



Jean-Louis GODEFROY